



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CO-CONSTRUISONS
LE CAMES
QUE NOUS VOULONS

Le CAMES des États,
Le CAMES des Enseignants-chercheurs et Chercheurs,
Le CAMES des Peuples.



« De tous les instruments d'intégration dont s'est dotés notre continent, je considère, à long terme, que le CAMES est l'instrument d'intégration le plus décisif, car sa vocation concerne l'accumulation de ce que l'homme peut avoir de plus précieux : le savoir-faire et la connaissance, tous indispensables à la renaissance de notre continent. Fruit d'une vision élargie de l'avenir de notre continent, le CAMES, c'est l'intégration des cerveaux ; le CAMES, c'est la coopération des intelligences ».

SEM Issoufou MAHAMADOU, Ancien Président de la République du Niger (Niamey, 25 janvier 2018).



« Le CAMES mérite le soutien de ses États membres parce que depuis sa création en 1968, il participe à nos efforts d'intégration africaine par la voie académique, qui permet de former et éclairer les esprits par le savoir et le savoir-faire ».

SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal (Diamniadio, 8 décembre 2020)



« Je lance un appel pressant à toutes les composantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de l'espace CAMES à nous accompagner dans notre vision commune de construction du **“CAMES que nous voulons”** : Un CAMES des États. Un CAMES des Enseignants-chercheurs et Chercheurs. Un CAMES des Peuples. Le CAMES que vous voulez ! »

Pr Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES (Ouagadougou, 9 janvier 2023)

LE CAMES, UNE INSTITUTION ACADÉMIQUE D'INTÉGRATION RÉGIONALE EN PERPÉTUELLE CONSTRUCTION

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a été créé en janvier 1968, à Niamey (Niger), par les Chefs d'État de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), pour développer la solidarité intellectuelle africaine et coordonner l'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche dans les États membres, juste après les indépendances.

Le CAMES regroupe aujourd'hui dix-neuf (19) pays répartis entre l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest, la Région des Grands Lacs et l'Océan Indien : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.

Le CAMES est également un réseau d'environ deux-cents (200) Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche africaines, ainsi que de plus de quinze mille (15 000) Enseignants-chercheurs et Chercheurs, inscrits sur sa plateforme numérique d'évaluation.

Grâce à la solidarité entre ses États membres, le CAMES est un modèle unique au monde et est cité en exemple dans les milieux académiques internationaux pour l'évaluation scientifique et la promotion dans l'enseignement supérieur.

Depuis sa création, le CAMES a réussi sa mission d'intégration universitaire et scientifique en gérant la promotion des Enseignants-chercheurs et Chercheurs, mais aussi en promouvant la recherche et en évaluant les offres de formation selon des référentiels communs.

L'histoire du CAMES peut être divisée en quatre (4) phases principales, impulsées par les différents Secrétaires généraux successifs :

- (1) la **phase de la création**, marquée par l'engagement du professeur Joseph Ki-ZERBO (1968-1980), pour l'autodétermination dans l'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs africains ;
- (2) la **phase de croissance**, caractérisée par la mise en place des organes de gouvernance et la création des programmes statutaires, avec Emmanuel Carle Kokou Kotso NATHANIELS (1982-1988) et Henry-Valère KINIFFO (1988-1992) ;
- (3) la **phase de la maturation**, marquée par la recherche de l'indépendance financière et de réformes institutionnelles, avec le leadership des professeurs Rambré Moumouni OUIMINGA (1992-2000) et Mamadou Moustapha SALL (2001-2011) ;
- (4) Enfin, la **phase de la modernisation**, caractérisée par le passage au numérique et aux plans stratégiques de développement, initiés par le Professeur Bertrand MBATCHI (2011-2021).

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DU CAMES



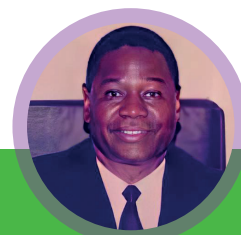
Pr Joseph KI-ZERBO
1^{er} Secrétaire Général
1968-1978



Pr Emmanuel KOKOU
KOTSO NATHANIELS
1982-1988



Pr Henry-Valère KINIFFO
1988-1992



Pr Rambré Moumouni
OUIMINGA
1992-2000



Pr Mamadou
Moustapha SALL
2000-2011



Pr Bertrand MBATCHI
2011-2021



Pr Souleymane KONATÉ
Depuis 09 janvier 2023

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES



1968

22 et 23 janvier

Conférence de Niamey et **création du CAMES par les Chefs d'État de l'OCAM**

1972

26 avril

Signature de la **Convention portant statut et organisation du CAMES**, à Lomé, Togo

2013

26 avril

Adoption à Cotonou du **1er Plan Stratégique de développement du CAMES (2015-2019)**

2018

Mai

Célébration du **Cinquantenaire du CAMES**, à Ouagadougou, Burkina Faso

2020

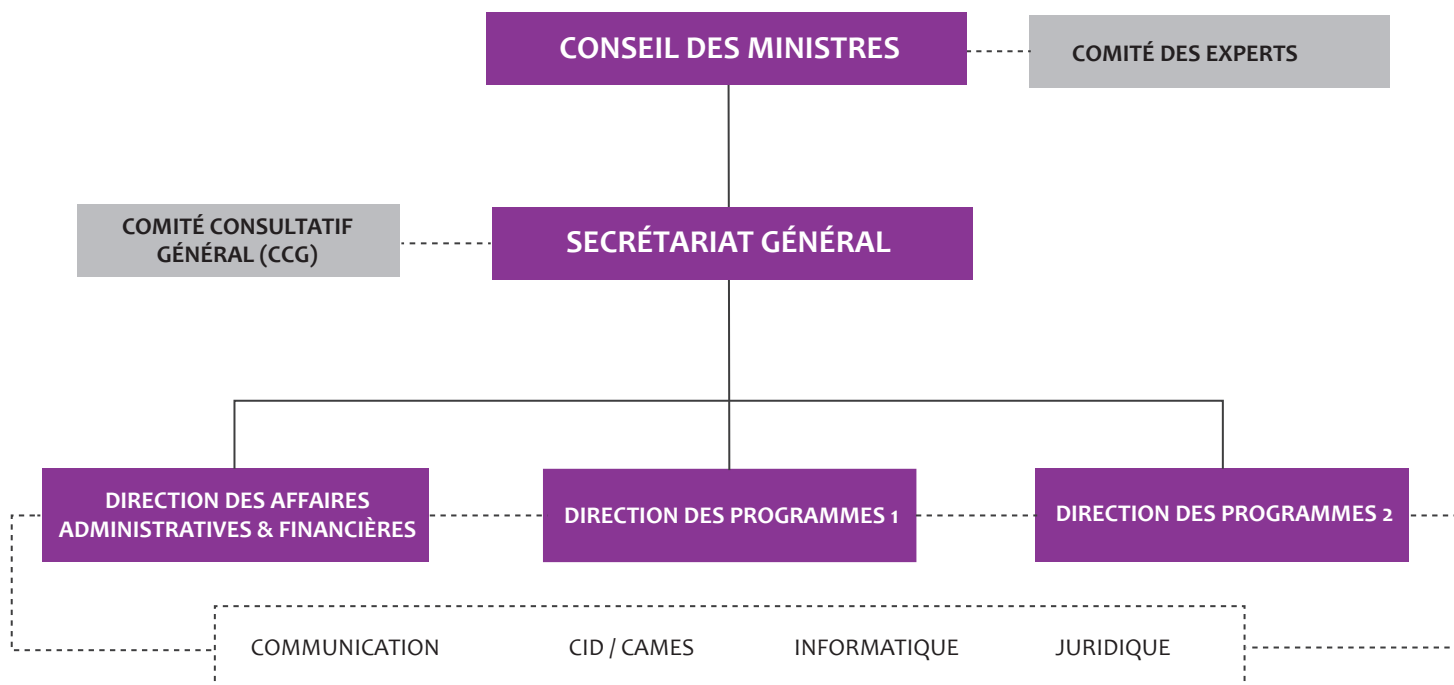
8 décembre

Première édition du **Prix Macky SALL pour la Recherche**

MISSIONS

En vue de gérer les problématiques d'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique des pays membres, le CAMES a pour objectifs spécifiques de :

- **Promouvoir et favoriser** la compréhension et la solidarité entre les États Membres ;
- **Instaurer** une coopération culturelle et scientifique permanente entre les États Membres ;
- **Rassembler et diffuser** tous documents universitaires ou de recherche : statistiques, informations sur les examens, annuaires, annales, palmarès, informations sur les offres et demandes d'emploi de toutes origines ;
- **Préparer** les projets de Conventions entre les États concernés dans les domaines de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de contribuer à l'application de ces Conventions ;
- **Concevoir et promouvoir** la concertation en vue de coordonner les systèmes d'enseignement supérieur et de la recherche, afin d'harmoniser les programmes et les niveaux de recrutement dans les différents Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, de favoriser la coopération entre les différentes institutions, ainsi que des échanges d'informations.



PROGRAMMES STATUTAIRES

Comités consultatifs interafricains (CCI)

Concours d'Agrégation

- ▶ Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales
- ▶ Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion

Olympiades universitaires du CAMES (OUC)

Ordres internationaux du CAMES

- ▶ Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES)
- ▶ Ordre du mérite international du CAMES (OMI/CAMES)

Programme Assurance Qualité (PAQ)

Programme Reconnaissance et équivalence des diplômes (PRED)

Programme Silhouette du CAMES

Programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC)

CO-CONSTRUISONS

Le CAMES que nous voulons :

Le CAMES des États, le CAMES des Enseignants-chercheurs et Chercheurs, le CAMES des Peuples

Les acquis engrangés par le CAMES 55 ans après sa création méritent d'être préservés, consolidés et valorisés afin de relever les défis actuels et à venir de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. C'est l'ambition de la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES, dirigée par le Pr Souleymane KONATÉ, qui a pris ses fonctions le 9 janvier 2023.

Il s'agit donc de la **cinquième phase de la dynamique constructive du CAMES**, à savoir la « **consolidation et valorisation des acquis du CAMES** », visant à promouvoir une véritable **intégration académique régionale** et le développement durable des États membres.

Après avoir pleinement joué son rôle d'institution académique régionale, fournissant des ressources humaines de qualité, le CAMES est aujourd'hui appelé à **œuvrer pour une plus grande intégration des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche** et à **participer à la formulation de solutions scientifiques pour résoudre les problèmes socio-économiques** de ses États membres.

Ainsi, la nouvelle équipe dirigeante du CAMES a pour vision de faire du CAMES, d'ici à 2030, « **L'institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil d'intégration académique et de développement durable pour les États membres** ».

La mise en œuvre de cette vision se fera à travers un projet institutionnel structuré autour de sept (7) axes stratégiques :

- **Axe 1 — Préservation et consolidation des acquis du CAMES** : Co-construction d'un nouveau Plan Stratégique de Développement du CAMES, sur la base du bilan exhaustif et de la prise en compte des attentes de l'ensemble des parties prenantes.
- **Axe 2 — Promotion et renforcement de la crédibilité du label CAMES** : Instauration de l'Assurance qualité dans toutes les activités du CAMES, afin d'en faire l'institution africaine de référence pour l'enseignement supérieur et la recherche auprès de toutes les organisations sous-régionales, régionales et internationales.
- **Axe 3 — Amélioration de la participation des États aux Programmes statutaires du CAMES** : Plaidoyer pour la participation effective des 19 États membres aux Programmes statutaires et l'élargissement de l'espace CAMES aux pays africains anglophones et lusophones.
- **Axe 4 — Renforcement de l'intégration académique** : Identification, mobilisation et coordination des initiatives visant à soutenir la mobilité des Enseignants-chercheurs et Chercheurs, mais aussi des étudiants au sein de l'espace CAMES.
- **Axe 5 — Développement et valorisation de la recherche et de l'innovation** : Redynamisation des PTRC, création des Collèges d'écoles doctorales du CAMES et développement de la « *Recherche - Développement - Innovation* ».
- **Axe 6 — Développement d'une stratégie de financement durable du CAMES** : Mobilisation des contributions des États, génération de ressources propres et renforcement des partenariats avec le secteur privé.
- **Axe 7 — Renforcement de la communication et des relations publiques** : Amélioration de la communication académique et développement d'une véritable stratégie de communication et de relations publiques, à l'endroit des politiques, du secteur privé et de la société.

VALEURS

- **La Solidarité** : Le CAMES est fondé sur une communauté de destin pour le développement d'un enseignement supérieur et d'une recherche scientifique de qualité et sur la mutualisation de certaines ressources et la solidarité entre les États membres.
- **L'Excellence** : Les programmes, projets et actions du CAMES doivent être marqués du sceau de la qualité, de la constance, de l'exemplarité et du professionnalisme, qui sont les gages de l'excellence.
- **L'Éthique** : Toutes les actions du CAMES doivent être guidées par les principes de l'intégrité, de l'impartialité, de la traçabilité et du respect des droits et devoirs individuels et collectifs de ses membres.
- **La Redevabilité** : Le CAMES, Institution à caractère supranational, doit appliquer les bonnes pratiques de gestion et de responsabilité à l'égard des États membres qui lui ont confié le mandat d'évaluer et promouvoir leurs enseignants-chercheurs et chercheurs.
- **L'Innovation** : Face aux défis actuels, le CAMES doit croire en la transformation et à la résilience de la société, par l'innovation issue de la formation et de la recherche.



DÉCLARATION DES CHEFS D'ÉTAT

50^e ANNIVERSAIRE DU CONSEIL AFRICAINE ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) OUAGADOUGOU, 1^{er} JUIN 2018

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres du CAMES, présents à la cérémonie officielle de clôture du 50^e anniversaire du CAMES, le 1^{er} juin 2018, à Ouagadougou (Burkina Faso) :

- **Réaffirmons** notre engagement à soutenir notre organisation commune, le CAMES, instrument de solidarité, de coordination et d'harmonisation de nos politiques d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
- **Félicitons** le CAMES pour le travail remarquable effectué dans la construction d'un espace d'enseignement et de recherche compétitif et performant ;
- **Instituons** une rencontre périodique des Chefs d'État et de Gouvernement tous les trois (3) ans pour renforcer les liens entre les États membres en rapport avec les problématiques d'enseignement, de recherche et d'innovation ;
- **Soutenons** le CAMES à travers son appartenance aux institutions d'enseignement et de recherche, aussi bien au niveau de l'Union Africaine qu'à l'échelle internationale ;
- **Engageons** nos États à renforcer l'autonomie financière du CAMES par l'acquittement régulier des cotisations et un plaidoyer pour l'apurement des arriérés ;
- **Réaffirmons** notre volonté de doter nos pays d'un enseignement supérieur et d'une recherche au service du développement, à la hauteur de nos ambitions, à travers un investissement massif ;
- **Encourageons** le CAMES dans son engagement envers les principes relatifs à l'assurance qualité dans toutes les pratiques de l'enseignement supérieur, en conformité avec le 4^e objectif de développement durable adopté par l'Agenda 2030 des Nations Unies, et en conformité avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025) ;
- **Affirmons** notre détermination pour le développement du numérique comme outil de transformation de la société à travers son utilisation intelligente en pédagogie.

ONT SIGNÉ

LEURS EXCELLENCE LES CHEFS D'ÉTAT PRÉSENTS
À LA CÉLÉBRATION DU CINQUANTENAIRE DU CAMES

19

PAYS MEMBRES RÉPARTIS ENTRE
L'AFRIQUE DE L'OUEST, L'AFRIQUE
CENTRALE, LA RÉGION DES GRANDS
LACS ET L'Océan Indien.

Pays membres du CAMES et leurs années d'adhésion

Bénin	1968	Mali	1968
Burkina Faso	1968	Niger	1968
Burundi	1968	Rwanda	1968
Cameroun	1968	Sénégal	1968
Centrafrique	1968	Tchad	1968
Congo	1968	Togo	1968
Côte d'Ivoire	1968	Guinée-Bissau	2005
Gabon	1968	Guinée Équatoriale	2010
Guinée	1968	R. D. Congo	2011
Madagascar	1968		



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1200 Logements, Ouagadougou, Burkina Faso
01 BP 134 Ouagadougou 01

(+226) 25 36 81 46

comes@lecomes.org

www.lecomes.org